

Commission spéciale sur la Loi électorale

Représentations d'Olivier Gendreau

Jeudi 2 mars 2006

Centre communautaire Sarto-Desnoyers, Dorval

Voici les aspects que j'aborderai lors de mon audition :

- Préserver la voix des régions
 - Réduire le nombre de districts en les définissant à partir des régions administratives du Québec.
 - Octroyer le même nombre de sièges par district.
- Mécanique du vote
 - Adopter un système à deux votes : un pour le candidat de circonscription et l'autre pour une liste de district.
 - Interdire la double candidature.
- Encouragement de l'exercice du droit de vote
 - Vote par anticipation sur les campus étudiants
 - Adoption de l'avant-projet de loi par référendum ou plébiscite